

# Saint-Germain de la grange



## OCTOBRE 2014 . Infos

Editorial

### Sommaire

Rentrée des Classes.....	page 2
La Réforme des rythmes Scolaires, les TAPS, Informations scolaires	page 3
Travaux.....	page 4
Station d'Épuration.....	page 5
Notre future station.....	page 6
Nuisances olfactives	
Nuisances olfactives (suite) .....	page 7
Animations.....	page 7
Du côté du CCAS.....	page 8
A vos Agendas.....	page 8
Etat Civil.....	page 8
Horaires Mairie.....	page 8

### Bulletin municipal

Directeur de la Publication :  
Bertrand HAUET

Réalisation :  
Commission Communication

1 rue de la Mairie  
78640 Saint-Germain de la Grange

Tél. : 01.34.91.02.10 – Fax : 01.34.89.26.26  
Courriel :  
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr

Impression par nos soins



Après un été en demi-teinte sur le plan du climat, le mois de septembre nous a gâtés d'une période de soleil, un peu inattendue, mais ô combien appréciable.

Septembre, c'est aussi la rentrée des classes, qui s'est également déroulée sous le soleil, et sous l'œil des caméras de la télévision. C'est sans doute que notre village et ses infrastructures le valent bien, et ne boudons pas notre plaisir d'être sous les feux de l'actualité de façon positive ! Si la rentrée 2013 fut pour nous à la fois un moment de tension, puis de satisfaction lorsque nous avons pu ouvrir les nouveaux locaux de l'Ecole Maternelle dans les délais, sans trop de dysfonctionnement, celle de 2014 nous a de nouveau fait vivre dans l'inquiétude puisque nous devons mettre en place les nouveaux rythmes scolaires. L'inquiétude a rapidement fait place à la satisfaction d'avoir réussi à mettre en place les activités périscolaires qui ont effectivement démarré le jour même, dans de bonnes conditions.

Je profite donc de ces quelques lignes pour souligner la qualité et la quantité de travail que cela a demandé à l'équipe et aux services municipaux et chacun saura les apprécier à leur juste valeur.

A chaque jour suffit sa peine, et nous devons également nous préparer à vivre encore de nombreuses réformes et restrictions, y compris budgétaires, qui sont prévues par l'Etat dans les 12 prochains mois : à nouveau une évolution des regroupements de collectivités territoriales et la poursuite de l'effet simultané des baisses de recettes venant de l'Etat et des prélèvements financiers sur nos recettes propres.

Tout un cumul de « réjouissances » qui nous sont imposées, et que nous allons affronter avec pragmatisme ; mais aussi la détermination de préserver notre village et les intérêts de ses habitants.

Bonne rentrée à tous, et souhaitons nous le courage et l'énergie pour qu'ensemble nous puissions préserver la chance que nous avons de vivre à Saint-Germain de la Grange.

Bertrand HAUET  
Maire

Vice-Président de Cœur d'Yvelines

# RENTREE DES CLASSES



Le 2 septembre marque traditionnellement la fin des vacances et il est temps de reprendre le chemin de l'école pour les enfants.

Pour les plus petits et pour leurs parents, le premier jour à la maternelle est un événement important qui n'est que la première étape sur la longue route de leur scolarité. Les élèves de petite section s'en souviendront tout particulièrement puisque cette année les caméras de TF1 ont filmé leurs premiers pas pour le journal télévisé de 13 h !

Les plus grands, quant à eux, retrouvent avec plus ou moins de bonheur leur classe et découvrent leur nouvelle maîtresse.

Cette rentrée 2014 revêt un caractère particulier avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires au sein de notre commune. Les écoles maternelle et élémentaire auront désormais les horaires suivants :

8h30-11h30 et 13h30-16h30 le lundi et le jeudi  
8h30-11h30 et 13h30-15h le mardi et le vendredi puis  
TAPS de 15h à 16h30  
8h30-11h30 le mercredi

## *Rentrée Scolaire à l'école maternelle*



## *Rentrée Scolaire à l'école élémentaire*



### **EFFECTIFS 2014-2015**

#### **Ecole maternelle**

PS 26  
MS 24  
GS 25  
**Total : 75 élèves**  
+ 3 en janvier 2015

#### **Ecole élémentaire**

CP/CE1 25  
CP/CE1 25  
CE2/CM2 23  
CE2/CM2 22  
CM1 26  
**Total : 121 élèves**



## Réforme des rythmes scolaires : Mise en place le 2 septembre 2014

La grande nouveauté de la rentrée est la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires, facultatifs et adaptés à l'âge des enfants.

A Saint-Germain de la Grange, les nombreuses réunions de concertation entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la Mairie ont permis d'élaborer un programme varié et respectueux de l'intérêt des enfants.

Les élèves d'élémentaire et de grande section de maternelle pourront ainsi s'initier à des activités sportives, culturelles, musicales et nature encadrées par des intervenants spécialisés.

Les élèves de petite et moyenne section de maternelle auront un programme adapté à leur rythme, privilégiant les activités récréatives et d'éveil et encadrées par des référents connus.

***Vous retrouverez tous les détails sur les activités proposées dans le journal SPECIAL RENTREE SCOLAIRE distribué en août dernier.***



## Rappel du calendrier des vacances scolaires

### **Vacances Toussaint**

Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014

### **Vacances de Noël**

Du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

### **Hiver**

Du samedi 14 février 2015 au lundi 2 mars 2015

### **Printemps**

Du samedi 18 avril 2015 au lundi 4 mai 2015

### **Vacances d'été**

Samedi 4 juillet 2015

### **RAPPEL A NOTER**

#### **Coordonnées école maternelle et garderie du soir :**

Directeur David BETHENOD

☎ 01 30 64 10 21

Email : [0780803z@ac-versailles.fr](mailto:0780803z@ac-versailles.fr)

#### **Coordonnées école élémentaire, garderie du matin, cantine et études surveillées :**

Directrice Isabelle DELORMEL-DEMARCO

☎ 01 34 89 57 70

Email : [0780968d@ac-versailles.fr](mailto:0780968d@ac-versailles.fr)

**Fin juin les élèves de CM2 ont reçu de la Mairie un dictionnaire Français-Anglais au cours d'un petit goûter bien apprécié.**



# TRAVAUX

## Parvis et parking de la mairie

La refonte de la configuration du parking, des abords des écoles et de la Mairie est terminée. L'éclairage et les plantations sont réalisés. Voici des photos ...



## Mise en sécurité de l'entrée de l'école maternelle

Afin d'éviter que des véhicules ne se garent devant l'entrée de l'école maternelle, des barrières ont été installées pendant les vacances d'été pour protéger les enfants.



## Réorganisation du cimetière

Un nouveau tracé du cimetière a été rendu nécessaire afin de pouvoir l'agrandir dans les années futures.

Les allées ont été redessinées et du géotextile et de nouveaux graviers ont été installés par les services techniques de la commune afin de respecter la charte régionale de la biodiversité que notre commune a signée et qui nous impose de supprimer les traitements désherbants avec des produits phytosanitaires.

### AVANT LES TRAVAUX



### APRES LES TRAVAUX



# Station d'Épuration

La station d'épuration de notre Commune a atteint sa limite d'EH (Equivalent Habitant) et ne pouvait plus intégrer de nouvelles constructions.

Notre Commune avait donc besoin de construire une nouvelle station d'épuration, à proximité de l'actuelle qui sera démolie, et devant répondre de plus aux nouvelles normes de rejet européennes.

Conjointement avec le Maître d'Ouvrage, le SIARNC (Syndicat intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château) les études menées ont choisi le procédé ORGANICA™ de la société MSE (filiale de Véolia Eau).

Efficace, simple et esthétique, ce procédé associe les derniers développements en matière d'ingénierie écologique, avec des technologies de traitement conventionnelles. Cette solution s'appuie sur un traitement par boues activées dans différents bassins placés sous serre. Ces bassins servent également de support à une culture fixée sur les racines des plantes qui plongent dans les bassins. Ainsi, des bactéries en suspension dans l'eau et d'autres fixées sur les racines des plantes, cohabitent au sein du système. Les différentes phases du traitement vont permettre l'élimination d'un ou plusieurs polluants par ces bactéries et par d'autres micro-organismes.

Ce procédé assurera à notre Commune :

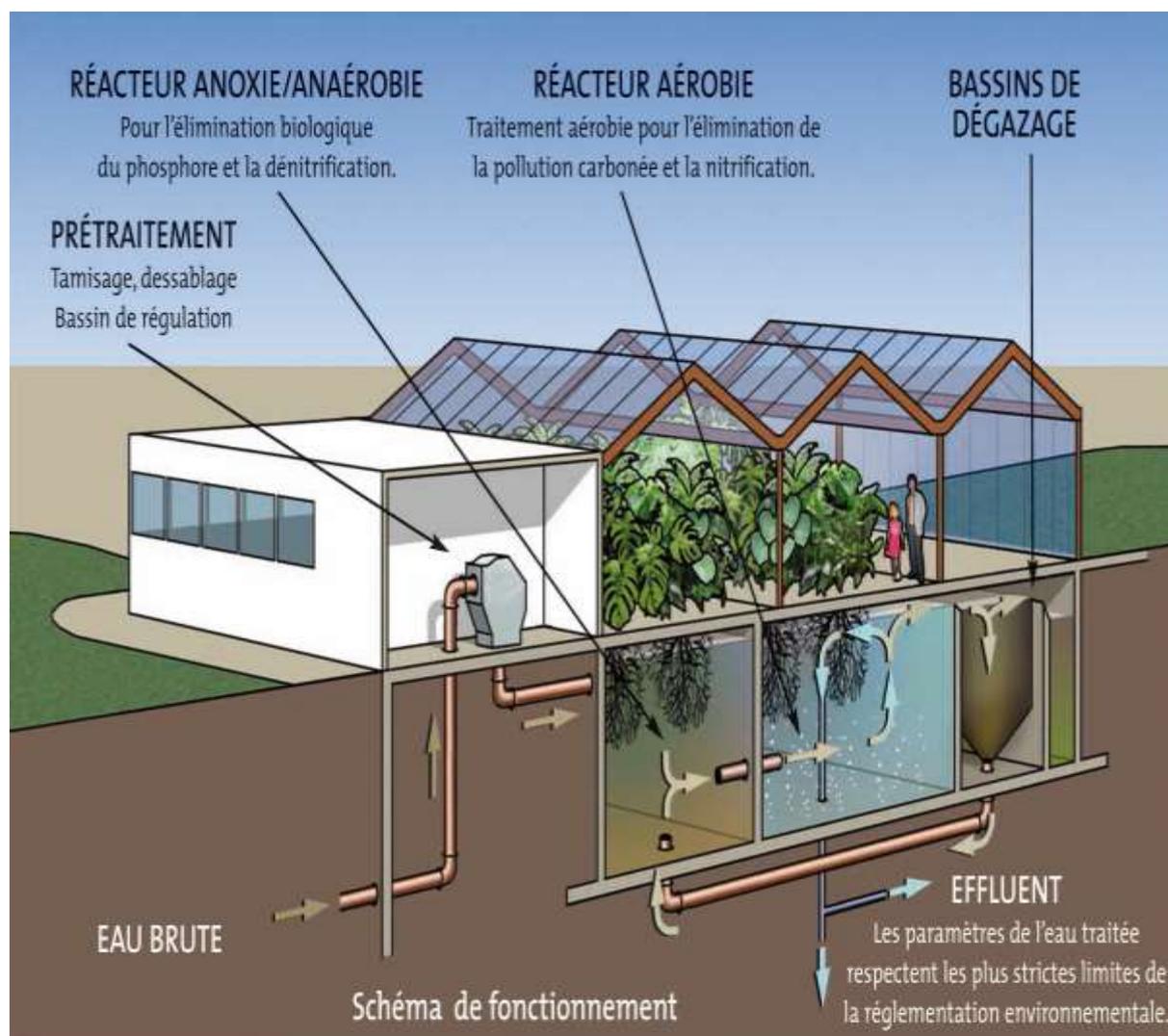
- ✓ Une installation esthétique et une intégration paysagère complète. Outil faisant de la station un site à forte dimension pédagogique.
- ✓ Un traitement performant offrant une qualité supérieure aux normes européennes de rejet.  
Odeurs parfaitement maîtrisées.
- ✓ Une solution économique et durable (énergie et réactifs).
- ✓ Une biodiversité et une réduction de l'empreinte carbone.

Les travaux commenceront dès la fin de cette année pour une durée de 18 mois.

Laurent Charles  
Maire Adjoint chargé du Développement Economique



## Fonctionnement de notre future station



## Nuisances olfactives

Le mardi 24 juin, une réunion avec le directeur d'exploitation de la plate-forme de compostage a été organisée.

**Les points suivants ont été abordés :**

- Constat d'échec : malgré tous les aménagements demandés par la Mairie et apportés par SEPUR depuis plusieurs années, la situation est toujours jugée inacceptable par la Mairie.
- L'expérimentation d'une technique de couverture a été abandonnée, les essais sur deux andains n'ont pas donné les résultats escomptés.

## Nuisances olfactives (suite)

Selon SEPUR, les odeurs nauséabondes proviennent de deux sources :

- 1°) Leur bassin d'orage qui récupère les eaux pluviales tombées sur les andains.

Cela serait la principale cause des fortes odeurs lors d'orages importants et d'amplitude thermique important engendrant du brouillard.

Ce bassin possède un accélérateur d'aération (turbine). Nous lui avons demandé d'investir dans un second, celui-ci a été installé en juillet et également il y a eu ajout de bactéries anti-odeurs dans ce bassin.

- 2°) Des déchets verts avant traitement

Pour les éviter, installation d'un aérateur forcé depuis juillet 2013 (tubes percés dans dalle sous les déchets pour envoyer de l'air) le tout avec sonde d'humidité qui gère l'envoi d'air.

Depuis cette installation, il n'aurait pas reçu de plaintes comme les années précédentes vers le mois de mars.

**Désormais nous exigeons des résultats en cas de non-respect de ces obligations à savoir :**

- Une alerte auprès du Préfet avec contrôle de la plate-forme de compostage.
- Action avec les communes avoisinantes également gênées.
- Dépôt de plainte pour trouble de la jouissance du bien d'autrui.

Soyez certains que cette démarche sera suivie de près car nous demandons une obligation de résultat.

Nous vous encourageons à nous signaler par mail toute survenance d'une gêne.

## Animations

### Journée Vide-Greniers organisée par l'AFAC

Ce dimanche 7 septembre, tous les emplacements étaient occupés par les « videurs de Greniers » de Saint-Germain de la Grange et d'ailleurs.

Le soleil, la bonne humeur et surtout beaucoup de visiteurs et acheteurs ont contribué, encore cette année, au succès du vide-grenier de notre village.



### Du côté du C.C.A.S.

#### A NOTER

Le goûter annuel de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 60 ans sera organisé le samedi 6 décembre à 15h30 au restaurant scolaire.

## Voyage du CCAS :

Le mardi 23 Septembre, ce sont près de 80 personnes qui ont emprunté la direction du Loiret pour leur **voyage annuel**.

D'abord une visite du château de Chamerolles



Puis un déjeuner dans un restaurant à Chilleurs aux Bois et enfin embarquement à bord de l'Oussance pour une croisière promenade sur le canal d'Orléans

## Etat civil

### Bienvenue à :

Sacha LEPAIN né le 1<sup>er</sup> septembre 2014

Yanis ALLOUG né le 20 septembre 2014

### Ils se sont unis :

Julie PELLERIN et Romain VIDAL le 21 juin 2014

Laurence GANGLOFF et Stéphane DUBOS LE 19 Juillet 2014

Sophie DELOFFE et Régis EDOUARD le 2 août 2014

Valérie BERTRAND et Guillaume POUSSIN le 13 septembre 2014

Justine PANTIGNY et Cyril HADDADI le 20 septembre 2014

**60 ans de mariage** Monsieur et Madame VERDIER le 27 septembre 2014



### Toutes nos condoléances aux familles de :

Jacques LANCELOT-MAUDUIT décédé le 27 juin 2014

Marie-Christine JAOUEN décédée le 13 juillet 2014

Nathalie FAYOLLE décédée le 27 Juillet 2014

## A vos agendas ! Club de l'âge d'Or

### QUELQUES DATES A RETENIR :

- ✓ Le 9 novembre 2014 Concert Vincent Niclo (complet)
- ✓ Le 29 novembre 2014 Théâtre « Je préfère qu'on reste amis » (complet)
- ✓ Le 18 décembre 2014 Don Camilo (repas)
- ✓ Le 21 janvier 2015 ASSEMBLEE GENERALE
- ✓ Le 23 janvier 2015 Rendez-vous avec les stars
- ✓ Le 27 février 2015 Holiday on Ice
- ✓ Le 11 avril 2015 Celtic Legends
- ✓ Du 20 au 27 avril 2015 Voyage en Crête

L'AFAC vous invite à vous inscrire dès à présent à la désormais fameuse Soirée Beaujolais qui a lieu le **vendredi 21 novembre 2014**.

(soirée dansante accompagnée d'un repas)

Inscriptions au 06 99 06 46 72 ou

[afacevenements@gmail.com](mailto:afacevenements@gmail.com)

## Bibliothèque Au fil des Pages

Nouvelles de mai 2015 - 4<sup>ème</sup> concours de Nouvelles  
18<sup>ème</sup> défi lecture 2014-2015 - 3<sup>ème</sup> défi écriture

A partir du 12 septembre 2014 retrouvez dans vos médiathèques une sélection de 6 livres adultes ou jeunesse lisez et votez (Plus de détails sur notre site internet et sur le site des médiathèques)

[saint-germain-de-la-grange.net](http://saint-germain-de-la-grange.net) ou [www.aufildespages78.fr](http://www.aufildespages78.fr)

### HORAIRES MAIRIE

Lundi / mercredi : 9h00/12h00 – 13h30/17h30

Mardi : 9h00/12h00

Vendredi : 13h30/17h30

Samedis ouverture entre 9h00 et 11h30 :

- 4 et 11 octobre
- 8 et 15 novembre
- 6 et 13 décembre

Vendredis ouverture jusqu'à 20h :

- 17 octobre
- 21 et 28 novembre
- 19 décembre

Végétaux : dernier ramassage le 3 décembre 2014

**Mairie fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2014 à 12 heures**

**Mairie fermée les vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015**

**N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014 à 12 heures**

**Journal consultable sur le Site de la Mairie**

A conserver